



Déclaration intersyndicale préliminaire à la rencontre DRAAF-Intersyndicale du mardi 11 juin 2019

L'intersyndicale SNETAP-FO-UNSA-SUD Rural Territoires/CGT Agri demande que ne soit pas seulement évoquée, lors de cette rencontre, la fusion des établissements d'Airion-Beauvais et de Ribécourt, mais tous les points suivants :

- **L'inclusion des élèves en situation de handicap :**

Nous demandons que tous les moyens nécessaires soient débloqués par la DRAAF des Hauts de France pour permettre une inclusion réelle des élèves en situation de handicap. Nous refusons que la DRAAF considère que quelques AESH suffisent pour faire semblant de régler un problème qui est, soi-disant, une priorité de l'Etat. Nous demandons le déblocage de moyens pour que tous les élèves en situation de Handicap aient des conditions dignes en cours, lors des formatifs et des CCF. Ces conditions devant être assurées par des personnels formés et payés pour ce travail complexe et difficile.

- **L'arrêt de la fusion engagée entre les EPL d'Airion-Beauvais et de Ribécourt.**

Il est impossible d'envisager quelques discussions que ce soit face à une administration qui informe les personnels le 20 mai pour une fusion au 1^{er} septembre en appelant cela du dialogue social

Aucune consultation des instances régionales sur l'organisation du service public dans les Hauts de France n'a été faite. Alors qu'il s'agit d'une compétence du CTREA

auquel des projets de fusion d'EPLEFPA ne peuvent échapper. Cette réorganisation départementale de l'EA n'a aucun fondement sinon qu'à tenter de faire des économies d'échelle pour un intérêt des usagers et des personnels qui n'est pas démontré.

Il est cynique de demander au CA d'autoriser un chef d'établissement à réfléchir à un projet qu'il a bouclé et présenté un mois et demi avant ce même CA.

Et il est pathétique de voir un document qui ligne après ligne dit tout et son contraire présenté comme une réflexion de fond.

- **Une vraie politique régionale pour le CFA régional**

Vous avez affirmé aux organisations régionales en CTREA que vous feriez un travail de fond sur les conditions faites aux agents des différents CFA. A chaque retour de notre part vous nous répondez « autonomie des établissements ». C'est inadmissible. Nous vous demandons de faire jouer votre autorité afin d'éviter que les UFA des Hauts de France deviennent des mini France Telecom.

La seule issue possible serait un protocole régional tirant les statuts des personnels et la qualité des formations vers le haut.

- **Le respect des seuils préexistants.**

Les nouveaux seuils n'étant qu'indicatifs, nous vous demandons de faire respecter, en tant qu'autorité académique, les seuils de l'année 2018/2019 dans notre région.

- **Une baisse de 2.66% de la DGH des Hauts de France programmée au 1^{er} septembre 2021, c'est inacceptable !**

Vous comptez appliquer de façon arbitraire une baisse de 2,66%, quels que soient les effectifs, en acceptant, sous couvert de pseudo-réflexions pédagogiques, la dégradation de l'enseignement agricole public des Hauts de France derrière des bricolages qui méprisent la réussite des élèves et les conditions de travail des équipes.

L'ensemble de ces points est le résultat d'une politique aveugle d'économie sur l'éducation et la formation qui provoque de nombreuses tensions et crises dans les établissements.

La DRAAF des Hauts de France ne peut se contenter d'être un messager des mesures budgétaires du Ministère et demander aux représentants des personnels de l'accompagner dans des décisions qui engagent la casse du service public de l'enseignement agricole public.

Nous refusons de cogérer cette politique nationale.

Nous exigeons donc :

- L'affectation de moyens pour l'embauche et la formation des AESH qui permette l'accueil et la réussite des élèves en situation de handicap sans que cela repose sur le bénévolat de personnels en souffrance qui pallient les manques du service public à l'égard du handicap
- Qu'un véritable dialogue social s'ouvre pour l'écriture d'un protocole régional CFA sans perte de droits pour les agents et avec des avancées sociales significatives
- Le respect des seuils actuels de dédoublement
- Une DGH régionale qui respecte les référentiels et les besoins des établissements

Nous attendons de notre hiérarchie régionale SRFD et DRAAF :

- qu'elle respecte ses engagements pris lors de la création du CFA régional
- qu'elle porte le malaise, le mécontentement et les souffrances des salariés de l'EAP des Hauts de France auprès du Ministre pour que les salariés et l'éducation ne soient pas sacrifiés

En cette fin d'année, les salariés et leurs organisations syndicales emploieront tous les moyens de lutte et d'action à leur disposition pour se faire entendre !